Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026140DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept juillet deux mille vingt-six,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 1er juillet 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, COLOMBEAU Estelle, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, GUÉNY Cyril, GUÉRIN Florence, HANNOUCHE Lise, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, RAULT Mathilde, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BODIN Lucie, Monsieur DROUILLÉ Jérémie, Monsieur DUPUIS Arnaud (procuration à Monsieur DESBLÉS Hubert), Madame KERMARREC Sarah (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Monsieur LAUGERAT Lilian (procuration à Monsieur CHARPENTIER Olivier), Monsieur PÉTIGNY Patrick (procuration à Monsieur QUIVIGER Éric).

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : 27
. absent(s) et non représenté(s) : 2

OBJET : GROUPE SCOLAIRE CHARLES DE GAULLE
Accueil périscolaire – Demande de subventions pour les travaux de rénovation

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026140DE-DE

Délibération N°2026/140 du Conseil Municipal du 7 juillet 2026
Publiée le10 juillet 2026

GROUPE SCOLAIRE CHARLES DE GAULLE
Accueil périscolaire – Demande de subventions pour les travaux de rénovation

La commune de Châteaubourg projette de réaliser des travaux de rénovation de la partie périscolaire de l'école Charles de Gaulle. En effet, le vieillissement du bâti dont des pathologies d'infiltration en toiture et des non-conformités sur la sécurité incendie ne permet plus d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Le démarrage des travaux est prévu en *février 2027* pour une durée de 6 mois avec une livraison estimée en *juillet 2027*.

Le plan de financement prévisionnel lié aux travaux de rénovation, établi à ce jour, est le suivant :

DÉPENSES HT		**RECETTES HT**	
Travaux	**336 800 €**	Autofinancement (55,1 %)	**211 698 €**
Maitrise d'œuvre	**47 152 €**	État - DETR (19,9 %)	**76 266 €**
		État – Fonds Vert (25 %)	**95 988 €**
TOTAL	**383 952 €**		**383 952 €**

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus ;

2°) DE SOLLICITER de l'État une subvention de 95 988 euros dans le cadre du Fonds Vert ;

3°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT

Nombre d'élus présents ou représentés : 27	**Pour : 27**	**Contre : 0**	**Abstentions : 0**	**Ne participe(nt) pas au vote : 0**